



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES**

PROCÈS-VERBAL

LE 9 AOÛT 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Conception, tenue à huis clos par visioconférence « ZOOM », le neuf août deux mille vingt et un (9 août 2021) à 19h30 et à laquelle sont présents:

La conseillère, Madame Diane Pigeon, poste numéro 1
La conseillère, Madame Michelle Hudon, poste numéro 2
Le conseiller, Monsieur Richard Beaulieu, poste numéro 5

Est absent et a motivé son absence : Le conseiller, Monsieur Patrick Cyr, poste numéro 4
Est absent et a motivé son absence : Le conseiller, Monsieur Gaëtan Castilloux, poste numéro 6

Le poste de conseiller numéro 3, étant vacant.

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Maurice Plouffe, et en conformité aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Monsieur Hugues Jacob, directeur général, est également présent.

**MUNICIPALITÉ DE LA CONCEPTION
SÉANCE ORDINAIRE
9 AOÛT 2021
ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE À HUIS CLOS PAR VISIOCONFÉRENCE « ZOOM »**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUILLET 2021**
- 4. ADMINISTRATION ET FINANCES**
 - 4.1 Acceptation des comptes payables et dépôt des autorisations de dépenses;
 - 4.2 Démission de l'horticultrice au service des travaux publics;
 - 4.3 Appel de candidatures pour le poste d'horticulteur ou d'horticultrice au service des travaux publics;
- 5. RÉGLEMENTATION ET POLITIQUES**
- 6. APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS**
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 8. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**
- 9. HYGIÈNE DU MILIEU**
- 10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
- 11. LOISIRS ET CULTURE**



12. DIVERS

13. QUESTIONS DES CITOYENS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

1. RÉ.S.167-21

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE À HUIS CLOS PAR VISIOCONFÉRENCE « ZOOM »

CONSIDÉRANT QU'

en raison des mesures exceptionnelles, dont l'application est temporaire jusqu'à la levée de l'état d'urgence sanitaire dû à la COVID-19, prévues par le décret numéro 2020-049 émis le 4 juillet 2020, il est nécessaire de refuser le public lors de la présente séance du conseil municipal ce 9 août 2021, et ce, en raison de l'insuffisance de l'espace des locaux dont la Municipalité détient;

EN CONSÉQUENCE, le quorum ayant été constaté, il est proposé par Mme Diane Pigeon, conseillère, appuyé par Mme Michelle Hudon, conseillère, et résolu à l'unanimité des membres présents, d'ouvrir la séance ordinaire à huis clos par visioconférence « Zoom »;

QUE la présente séance soit enregistrée et ensuite publicisée sur le site Web de la Municipalité, permettant ainsi au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres, et ce, conformément aux arrêtés 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux.

Adoptée

2. RÉ.S.168-21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Richard Beaulieu, conseiller, appuyé par Mme Diane Pigeon, conseillère, et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée

3. RÉ.S.169-21

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUILLET 2021

Il est proposé par Mme Michelle Hudon, conseillère, appuyé par M. Richard Beaulieu, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2021.

Adoptée

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

4.1 RÉ.S.170-21

ACCEPTATION DES COMPTES PAYABLES ET PAYÉS ET DÉPÔT DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

Il est proposé par Mme Michelle Hudon, conseillère, appuyé par M. Richard Beaulieu, conseiller, et résolu à l'unanimité des membres présents, d'autoriser le paiement des comptes suivants pour la période du 13 juillet 2021 au 9 août 2021, et ce, pour un montant total de 430 175,57\$.



Rapport du trésorier
Pour la période du 13 juillet au 9 août 2021

Liste des comptes fournisseurs au 9 août 2021	256 303.62 \$
Liste sélective des déboursés par chèques	0.00 \$
Remises provinciales périodes du 1er au 31 juillet 2021	43 500.22 \$
Remises fédérales périodes du 1er au 31 juillet 2021	16 802.88 \$
Remise RRFS au 31 juillet 2021	20 528.85 \$
Remise RREM au 31 juillet 2021	646.92 \$
Autres déductions à la source au 31 juillet 2021	870.00 \$
Dépôt salaires semaines no. 28 à 31 inclusivement. Du 5 juillet au 1er août 2021	82 936.94 \$
Paievements des dépenses incompressibles par AccèsD	8 586.14 \$
TOTAL:	430 175.57 \$

TOTAL : 430 175,57\$

QUE le directeur général procède au dépôt de la liste des autorisations de dépenses accordées du 9 août 2021, par les responsables d'activités budgétaires, et ce, en vertu du règlement numéro 02-2019 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

4.2 RÉS.171-21

DEMISSION DE L'HORTICULTRICE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT

le dépôt de la démission de Mme Christelle Leynaert à titre d'horticultrice au service des travaux publics en date du 28 juillet 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Beaulieu, conseiller, appuyé Mme Diane Pigeon, conseillère, et résolu à l'unanimité des membres présents, d'accepter la démission de Mme Christelle Leynaert et ce, en date du 28 juillet 2021.

Adoptée

4.3 RÉS.172-21

APPEL DE CANDIDATURES POUR LE POSTE D'HORTICULTEUR OU D'HORTICULTRICE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT

les besoins en termes de ressources humaines au service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Diane Pigeon, conseillère, appuyé Mme Michelle Hudon, conseillère, et résolu à l'unanimité des membres présents, de mandater le directeur général et le conseiller responsable des ressources humaines pour le processus d'embauche.

Adoptée



5. **RÉGLEMENTATION ET POLITIQUES**
6. **APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS**
7. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
8. **TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**
9. **HYGIÈNE DU MILIEU**
10. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
11. **LOISIRS ET CULTURE**
12. **DIVERS**
13. **QUESTIONS DES CITOYENS**

13.1 **Question :**

J'aimerais que le conseil mandate le maire ainsi que son directeur général, afin qu'ils prennent, et ce, dans les plus brefs délais, tous les moyens envers le gouvernement afin de faire abroger et/ou amender cette loi 67 pour que les élus municipaux, ses urbanistes, le CCU et le conseil, retrouvent leurs droits et leurs pouvoirs tel que les dérogations en ce qui concerne les bandes riveraines ainsi que l'aménagement dans les zones inondables de ses lacs et ses cours d'eau.

Plusieurs de vos propriétaires riverains se retrouvent dans une situation précaire face à leurs investissements car tous sinistres rendront impossible la reconstruction de leur résidence et réduiront à zéro (0\$) la valeur de leur propriété.

De plus, dans un proche avenir, les compagnies d'assurance vont brusquement refuser d'assurer ces citoyens.

Réponse : Les questionnements et la légitimité de la loi 67 seront apportés en réunion à la MRC des Laurentides, au conseil des préfets, aux députés à l'UMQ et à la FQM.

14. **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

RÉS.173-21

Il est proposé par Mme Diane Pigeon, conseillère, appuyé par Mme Michelle Hudon, conseillère, et résolu à l'unanimité des membres présents, de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h00.

Adoptée

Hugues Jacob,
Directeur général
Secrétaire-trésorier

Maurice Plouffe,
Maire

La signature du Maire au présent procès-verbal équivaut à l'approbation, par le Maire, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.



ANNEXE A

Photo des personnes présentes à la séance ordinaire tenue à huis clos par visioconférence (de gauche à droite : M. Richard Beaulieu, M. Hugues Jacob, M. Gaëtan Castilloux, Mme Diane Pigeon, M. Le maire Maurice Plouffe, M. Patrick Cyr, Mme Michelle Hudon) :